

Postulat « Quelles mesures pour prévenir et suivre la situation du crack à Yverdon-les-Bains »

Conseil communal d'Yverdon-les-Bains

Voilà plusieurs mois déjà que l'arrivée du crack a été constatée à Yverdon-les-Bains. La consommation de cette substance change considérablement la donne dans les milieux des addictions. Contrairement aux autres stupéfiants entraînant un état plutôt apathique, le crack génère, en quelques secondes à peine, une phase euphorique très puissante. Comme le mentionne Jalel Araiedh, médecin au Service de médecine des addictions du CHUV dans un entretien donné au 24Heures le 26 juillet dernier, son effet dure une quinzaine de minutes environ et peut mener à des envies de consommation fréquentes et compulsives dues à la sensation de manque. Comme beaucoup d'autres drogues, l'absorption du crack engendre une importante libération de dopamine mais la différence ici, c'est que le cerveau s'accoutume rapidement. Induisant une tolérance accrue à l'effet ressenti, la personne doit constamment augmenter les doses afin de retrouver les sensations initiales.

A Lausanne, les usager·ères ont plutôt tendance à « cuisiner » le produit avant de le consommer. A Yverdon, comme à Genève, il semblerait que le produit soit vendu sous forme de caillou « prêt à l'emploi », augmentant ainsi l'urgence de la consommation.

La tension perçue cet été dans le centre-ville s'explique en partie par le manque, qui engendre des comportements agressifs mais elle est également due à un phénomène saisonnier connu des travailleur·euses du terrain et qui permet de relativiser un peu la crise. En effet, l'arrivée des beaux jours pousse les usager·ères dans l'espace public de juillet à octobre. La chaleur, la déshydratation et la fatigue de personnes qui parcourent la ville sans répit, sous un soleil de plomb, met la cohabitation sous pression. Le cloisonnement de la cour de Zone Bleue (pour des questions d'apaisement des équipes du JECOS évidentes) a également déplacé les habitué·es de la structure dans l'espace public, débordant notamment sur le voisinage. Le centre d'accueil de la rue de Neuchâtel étant parfois fréquenté par 100 personnes, il est difficile d'y trouver de la place voire un endroit où trouver un peu de répit. Dans ces conditions, les travailleur·euses du terrain sont parfois confrontés à des situations de violence et se retrouvent démuni·es. Le soutien des forces de l'ordre est alors bienvenu, pour la sécurité de l'équipe comme pour celle des autres bénéficiaires. La police est bien accueillie par les usager·ères de Zone Bleue, ils et elles se connaissent bien et se côtoient régulièrement autour d'un café au sein de la structure. Cela permet de créer un lien de confiance et de développer un réel travail de proximité, voire de traiter des situations individuelles. Actuellement, il y a déjà une collaboration formelle entre la police de proximité et les employé·es de Zone Bleue. Les deux structures s'échangent des informations, tout en préservant la confidentialité et l'anonymat des bénéficiaires afin de veiller à l'évolution de la situation générale et d'anticiper les futurs besoins ou crises à venir, notamment l'arrivée de nouvelles substances sur le marché (Kétamine ou Fentanyl par exemple). Afin de développer cet aspect plus spécifique, la directrice de la structure, Vanessa Oguey, est en contact étroit avec le Capitaine Michael Groux dans le but d'intégrer la voix des bénéficiaires dans ce problème de Santé Publique.

Si la répression semble être une réponse évidente à la situation générale, elle n'a pourtant que peu d'effets si elle est appliquée seule. Comme le constate l'Ecole des

Sciences criminelles (ESC) dans son rapport *Deal de Rue* de décembre 2018, la seule réponse sécuritaire ne suffit pas et il est essentiel d'envisager « une action coordonnée impliquant tous les acteurs du champ sécuritaire et socio-sanitaire »¹.

De plus, comme mentionné par le Municipal Christian Weiler lors du conseil du 2 novembre dernier « L'effet de la répression est très limité. Faire pression sur le deal de rue modifie simplement le niveau de visibilité du deal, apaiser la demande (le socle du deal de rue) aura un impact sur celui-ci ». L'argument de l'interdiction de périmètre en lien avec le deal de rue ne s'avère que peu applicable car il ne peut se faire qu'en cas de flagrant délit de vente. D'autre part, il risque de déplacer temporairement le problème dans l'espace, il est susceptible de provoquer une surcharge de la chaîne pénale (alors que les pénitenciers sont déjà saturés) et cette mesure pourrait en outre compliquer l'accès à des ressources de réduction des risques à partir du moment où les lieux de remise de matériel stérile font partie du périmètre interdit. Bref, ces mesures ne sont pas vraiment efficaces dans la pratique si elles ne sont pas accompagnées de mesures psychosociales et sanitaires prévues par la politique fédérale dite des « quatre piliers ».

Le franc succès de Kipole, ouvert en avril 2023 à la rue des Remparts, démontre la nécessité d'espaces d'accueil et de médiation permettant d'aller à la rencontre du public là où il se trouve. Comme le mentionne le rapport de gestion 2023, depuis son ouverture, plus de 200 passages ont eu lieu à Kipole, notamment lors des ouvertures hebdomadaires.

Pour Zone Bleue, ce sont plus de 15'700 personnes qui ont été accueillies en 2023 et plus de 1'000 contacts avec les intervenant-es du réseau socio-sanitaire (27 % médical, 32 % social, 41 % autre). Durant les heures d'ouverture, la consommation, le deal et la violence ne sont pas autorisés. Zone Bleue est ouvert 5 jours sur 7, de 10h30 à 16h30 et deux fois par semaine de 8h à 15h. Mais la dépendance ne s'arrête pas aux heures de bureau, il serait donc idéal d'élargir la couverture horaire et d'ouvrir les week-ends en journée. La structure connaît un manque d'effectif et d'espace de repos.

En renforçant les dispositifs d'accompagnement social et médical, on limite également les dommages causés par les comportements d'addiction au sein de la société, comme la réduction du nombre d'accidents liés à la consommation de substances et la prévention de la propagation d'infections transmissibles, telles que l'hépatite C ou le VIH, souvent liées au partage de matériel usagé, tel que les pipes ou les seringues.

Une coordination entre les lieux d'accueil et la police semble donc indispensable pour mutualiser les compétences et les réalités du terrain, permettant ainsi d'accompagner au mieux les bénéficiaires.

Dans un premier temps, il s'agit surtout de renforcer ce qui existe et qui fonctionne : plus d'effectifs et d'espace à Zone Bleue et élargir les heures d'ouverture de Kipole, victime de son succès, à la couverture horaire insuffisante.

¹ Rapport Deal de Rue - Une comparaison des approches développées dans trois villes suisses (Lausanne, Berne et Zürich) vis-à-vis de la vente de stupéfiants dans l'espace public (deal de rue) ; Ecole des Sciences criminelles, décembre 2018

Enfin, si ce n'est pas exactement le sujet de ce postulat, l'arrivée du crack et les scènes de consommation dans l'espace public amènent de nouveaux défis en termes de prise en charge socio-sanitaire et de maintien de l'ordre, pour lesquels un espace de consommation sécurisé (ECS), comme proposé lors d'une intervention dans ce Conseil en 2017, devient incontournable. Permettant de désamorcer les tensions liées à la consommation, les questions de matériel usagé (et les risques de transmission d'infections inhérents), la distribution de matériel propre, un espace sécurisé de repos post-consommation et un accompagnement social adapté. Contrairement aux idées reçues, l'accroissement des heures, des lieux d'accueil ou la réalisation éventuelle d'un ECS ne feraient pas d'appel d'air car les pratiques de consommation actuelles impliquent une prise immédiate qu'un trajet en train de vingt minutes rend dissuasif. Il s'agit donc de répondre à une demande locale voire régionale.

La situation du crack à Yverdon-les-Bains est un enjeu complexe qui exige une réponse coordonnée et pluridisciplinaire. Si la répression du trafic de drogue est une composante nécessaire, elle doit néanmoins être accompagnée d'efforts soutenus en termes de prévention, de réduction des risques, de réinsertion et de déstigmatisation. L'addiction constitue un problème de santé publique, dont les impacts se mesurent à l'échelle de la population, quelle que soit la légalité des substances consommées.

Par ce postulat et au vu des éléments évoqués précédemment, le groupe Vert·es et Solidaires demande à la Municipalité d'étudier l'opportunité de :

- Développer et mettre en œuvre une vision transversale et pluridisciplinaire entre les services de la Ville, du Canton et les acteurs comme Zone Bleue, regroupant travailleur·euses sociaux·ales, policier·ères et soignant·es, afin d'améliorer les moyens de communication, la réactivité et l'anticipation du travail sur le terrain
- Renforcer les équipes actuellement en place à Zone Bleue et à Kipole dans les meilleurs délais
- Assurer la cohérence de ces mesures dans le cadre des politiques cantonales et fédérales de lutte contre les addictions dites des « quatre piliers » pour assurer le meilleur appui des autorités supérieures

Maria Gallardo pour le groupe Vert·es et Solidaires
Yverdon-les-Bains, le 2 septembre 2024